

N°751

17 Nov. 2016

Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Le gâchis, ça suffit !

Quand les constats sont posés et les solutions trouvées, que manquent-ils pour qu'elles soient appliquées ? Il en est ainsi du droit à la Santé comme de l'Egalité professionnelle.

La mobilisation, du 8 Novembre dernier, a regroupé plusieurs milliers de manifestants des catégories professionnelles de la santé et de l'action sociale, public comme privé et associatif pour faire entendre leurs mécontentements.

Ils et elles s'opposent à la logique budgétaire qui conduit à la restriction des services rendus à la population et à la dégradation de leurs conditions de travail dont les réductions d'effectifs drastiques (moins 22 000 postes) sont une composante majeure. Les regroupements d'établissements prévus par la loi Touraine entraînent la diminution (moins 16 000 lits) et l'éloignement de l'offre de soins. Les économies imposées sont de 3 milliards d'€uros en 3 ans !

Selon le rapport 2016 du Forum Economique Mondial sur la parité femme-homme, l'égalité salariale pourrait devenir une réalité dans... 170 ans. La France est au 15ème rang mondial. Si 67% des françaises travaillent, la France est classée 132^{ème} sur le critère de l'égalité salariale !

Pour l'Ugict-CGT qui a lancé la campagne #VieDeMère, il faut sanctionner toute entreprise dans laquelle il y a des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Aujourd'hui, les sanctions sont liées à une obligation de moyens : ouvrir une négociation et pas à une obligation de résultat : supprimer la discrimination. Ce qui explique, en partie, que si peu d'entreprises soient sanctionnées. C'est peu dire que le chemin vers l'Egalité professionnelle est semé d'embûches et que sa pente est raide !



Branche Poste

Cadres dans l'action

Suite à la multiplication des luttes, une 1ère séance de négociations sur les conditions de travail des métiers de facteurs et de leurs encadrants s'est tenue le 26 Octobre dernier où la CGT a obtenu la suspension des projets de réorganisation. La situation est catastrophique pour les personnels des DSCC avec des arrêts de travail en augmentation, une perte de repères etc. Les encadrants sont démunis, subissant des pressions sur des objectifs irréalisables et connaissant le manque de moyens humains, l'incapacité à répondre aux attentes des agents et l'absence de reconnaissance.

Dans ce contexte, la CGT a proposé une semaine d'action nationale du 14 au 19 Novembre avec un temps fort le 17.

Par leur mobilisation, les cadres ont envoyé un signal fort à la direction de La Poste.

Un chantage honteux

Les Equipes Interdépartementales de la Statistique ont intégré la DCS (Direction de la Comptabilité et de la Statistique). Plusieurs réunions d'informations ont eu lieu pour expliquer la nécessité d'harmoniser et de réglementer les régimes de travail dans un souci d'équité, de sécurité et de réglementation. Au final, le projet de la DCS tourne le dos à toutes les revendications du personnel, avec le chantage habituel : « signez et vous aurez un volet social, sinon nous passerons en force ! ».

Dans un contexte social plus que préoccupant à La Poste, le comportement de la DCS vis à vis de ses agents est incompréhensible. En effet les équipes perdent des jours de repos et de compensations diverses, le tout avec 30% d'effectifs en moins d'ici 2020 ?

Pour la CGT la régression sociale ne se négocie pas, elle se combat !

Branche Télécoms

Ça déménage

Il y a quelques années, France Telecom effectuait 2 cessions d'une très grande part des immeubles techniques. Ainsi, on assistait à la centralisation sur quelques batiments dans les grandes métropoles et on se séparait des petits sites qui faisaient le maillage de France Telecom. De nouveau la question se pose : pourquoi autant de déménagements ? Est-ce pour bouleverser le paysage d'Orange et déstabiliser les salariés ? La direction ne met-elle pas en place une démarche encore plus violente qu'avec NEXT ?

Suite aux évènements de 2009 la direction a stoppé les mobilités forcées mais avec les SDIT*, n'est-ce pas une façon de les réactiver en violation des accords 2010 ? Orange participe ainsi au dépeuplement des territoires.

* Schéma Directeur de l'Immobilier Territorial

Protection des utilisateurs

Le CESE a rendu un avis sur « La coproduction à l'heure du numérique. Risques et opportunités pour le consommateur et l'emploi ». Le sujet a été traité par l'entrée du consommateur qui devient producteur. Pour la CGT, la frontière entre consommation et production est tenue dans la mesure où la mise en œuvre réalisée par les nouveaux outils numériques a pris une importance qui modifie les modes de production et de consommation.

La protection des utilisateurs et de leurs données est encadrée par des recommandations sur la vie privée, les données personnelles et la proposition d'un service public des données.

Les données concernant la santé font l'objet d'une recommandation spécifique.

La question des plus fragiles et de la fracture numérique est traitée. Car sans mesures spécifiques l'utilisation du numérique exclurait une partie de la population.

FLASH CADRES



FLASH CADRES

Échos

iTélé, une lutte historique

Les salariés d'iTélé ont voté, le 16 Novembre, la reprise du travail. C'est la fin de la plus longue grève dans l'audiovisuel depuis 1968. « Nous sortons de ce conflit éreintés et meurtris mais la tête haute, avec au cœur le sentiment d'avoir tenté de défendre notre honneur », ont déclaré les grévistes. Face à un gouvernement qui a brillé par sa passivité, face à une direction inflexible qui n'a longtemps proposé que de faciliter financièrement les départs de ceux qui voulaient quitter la chaîne, les salariés d'iTélé ont défendu l'indépendance éditoriale avec force et ténacité. Ils ont obtenu des garanties avec la rédaction d'une charte d'éthique. La CGT salue le combat des salariés d'iTélé. Alors que plusieurs dizaines de journalistes ont annoncé leur départ de la chaîne, nous serons vigilants quant au respect par la direction du protocole de fin de conflit.

Budget

Les malades comblent le trou

Avec la loi de financement de la Sécurité Sociale, la sécu doit économiser, des programmes de « qualité et d'efficacité » sont lancés dans toutes les branches.

Alors que jusqu'en 1990, cotisations patronales et salariales alimentaient plus de 90% des recettes, aujourd'hui elles n'en constituent qu'à peine 60%, les cotisations patronales étant passées de près de 70% à 45%. La part de l'impôt augmente à plus de 40% pour couvrir les exonérations, sauf la CSG patrimoniale. Toutes les branches sont en déficit, sauf la branche accident du travail – maladies professionnelles excédentaire grâce à la sous-déclaration.

La CGT dénonce une loi de finance qui n'a pour objectif que de réduire les dépenses au détriment des besoins. On est bien loin de l'idéal porté lors de la mise en place de notre Sécurité Sociale !

Un gouvernement caniche nain

Le projet de loi de finances pour 2017 est taillé sur mesure pour répondre aux exigences de l'Union européenne : réduction des dépenses des collectivités territoriales, diminution du « coût du travail », réforme de l'assurance chômage, réduction de l'impôt sur les sociétés, mise en place du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.

Nous assistons, depuis 2012, au basculement d'une partie de la fiscalité des entreprises (-20 milliards €) vers les ménages (+31 milliards €). Les députés ont adopté plusieurs amendements et proposé une taxe sur certaines transactions financières. Ces correctifs ne se font qu'à la marge et in fine, ce projet de Loi de finance 2017 reste bien éloigné de répondre aux besoins des Français !

International

Que nous dit l'élection de Trump ?

L'élection du milliardaire Trump, au terme d'une campagne faite de nationalisme, de populisme, de misogynie et de racisme, aura d'énormes répercussions pour l'ensemble de la planète. Trump a su profiter de la colère des Américains broyés par les délocalisations, la crise des subprimes, et privés de leurs rêves. Il a mobilisé les conservateurs et l'électorat républicain sudiste. Mais les républicains n'ont pas gagné de voix par rapport à 2012. Leur victoire tient avant tout de l'abstention démocrate, celle des ouvriers, des jeunes, des Noirs qui ont vu leurs espoirs d'égalité déçus. Face aux candidats à la Présidentielle française qui copient la méthode d'Hillary Clinton au nom de la modernité et ne servent que le FN qui applaudit à l'élection de Trump, rassemblons nous sur un projet de progrès social !

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr UFC

Échos

L'Ecole Nationale Supérieure Maritime coule

Alors que la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer a participé le 3 Novembre au Conseil National de la Mer et des Littoraux pour présenter ses grandes ambitions pour la marine française et pour l'ENSM (en faire une « référence mondiale »), son avenir est incertain, notamment par un sous-financement de l'État. L'ENSM se replie sur des solutions à court terme : emploi de vacataires et suspension d'investissements pédagogiques. La dégradation de la formation inquiète les élèves, futurs officiers de la marine marchande et tous ses personnels.

L'Ugict-CGT dénonce l'absence de toute vision d'avenir structurée et ambitieuse pour l'ENSM, que ce soit au niveau de sa direction, de sa tutelle ou de son financement.

Emploi

Hé slash, passe moi l'éponge...

La Dares indique qu'il y a 1,39 millions de pluriactifs, ou « slashers », c'est-à-dire des personnes cumulant plusieurs activités. 453 000 d'entre eux sont « pluri-employeurs » et 933 000 sont « pluri-professions ». Les pluri-employeurs sont à 80% des femmes qui exercent dans le tertiaire peu qualifié. Ils subissent souvent un temps partiel, contraint, la pluriactivité leur permet rarement d'atteindre une durée du travail équivalente à un temps complet.

Les pluri-professions sont moins féminisées, ils exercent des professions plus qualifiées, la moitié sont des ingénieurs, cadres et agents de maîtrise. Ils exercent plus souvent leur profession principale à temps complet (55%) dans le tertiaire (85%).

Bref, les femmes et les salariés les moins qualifiés sont les plus touchés par ce qui est le plus défavorable, comme d'habitude...

Une parole sans conséquence !

S'exprimant lors du 70ème anniversaire de l'inscription dans la Constitution du Conseil Economique, Social et Environnemental (Cese), le 28 Octobre, François Hollande a exhorté patronat et syndicats à « prendre leurs responsabilités » sur l'assurance chômage, en reprenant la négociation qui a échoué en Juin. Les raisons de cet échec sont pour l'essentiel le refus du Medef d'augmenter les recettes par une taxation des contrats précaires, préférant baisser les droits des chômeurs !

Bien entendu, il n'a pas exigé du patronat un résultat pour cette négociation ! L'attitude obtuse du Medef empêche même la négociation depuis le début, et les subsides versés au patronat par ce gouvernement encourage cette attitude.

Égalité

Un toit pour tous

Nous connaissons aujourd'hui une crise du logement qui est d'une ampleur sans précédent, conséquence directe d'un long processus de désengagement de l'Etat. Malgré les promesses des gouvernements successifs, les bailleurs sociaux n'ont toujours pas construit les 200 000 logements nécessaires pour permettre à chacun, l'accès à un logement digne et adapté. 1,8 million de demandes ne sont pas satisfaites à ce jour !

La trêve hivernale signant l'arrêt des expulsions jusqu'au 31 Mars 2017, est un répit de courte durée pour les locataires. Il y a donc urgence à développer un grand service public de l'habitat et du logement permettant de garantir le droit au logement pour tous.